





## DANS LES ESCALIERS

Dès que l'enfant commence à se déplacer à 4 pattes, les escaliers constituent un réel danger de chute.

Installer des barrières de sécurité en haut et en bas des escaliers, jusqu'à ce que l'enfant sache les emprunter seul en toute sécurité.

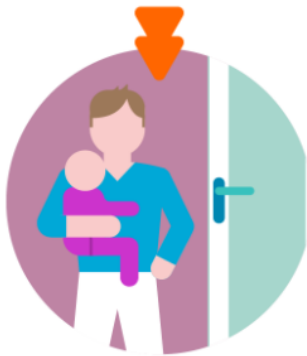


Apprendre à l'enfant à monter et descendre les marches dès son plus jeune âge : à quatre pattes, sur les fesses, puis debout en tenant sa main ou en se tenant à la rampe.



## Les fenêtres

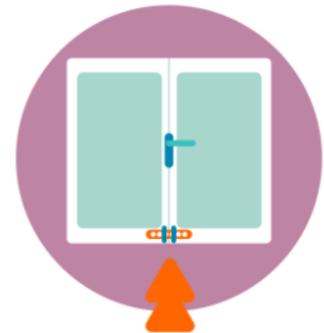
Dès 18 mois, le risque de défenestration est important chez les petits.



Ne jamais laisser un enfant seul dans une pièce avec une fenêtre ouverte, ou sur un balcon.



Ne jamais placer sous une fenêtre un meuble ou tout objet que l'enfant pourrait escalader.



Installer des systèmes de sécurité pour bloquer l'ouverture des fenêtres.



## DANS LA CUISINE

Les cuisines ont souvent un sol en carrelage pour faciliter leur nettoyage. Or la présence d'huile par terre projetée lors de la cuisson ou l'humidité du sol après avoir passé la serpillière rendent la surface plus glissante.



Refermer la porte du lave-vaisselle immédiatement après utilisation.



Ne pas courir dans la cuisine.



Se déplacer en chaussons ou chaussettes antidérapantes.



## La chaise haute

Les chaises hautes sont chaque année à l'origine du plus fort taux d'hospitalisation pour chute chez les bébés qui en tombent en général, la tête la première.



Utiliser une chaise haute conforme aux normes européennes ou françaises en vigueur.



Attacher l'enfant obligatoirement et privilégier un système d'attache à 5 points avec sangle à l'entrejambe.



Vérifier la bonne stabilité de la chaise haute et privilégier un modèle large.



**Ne jamais mettre la chaise haute près d'un meuble ou d'un mur** pour éviter que l'enfant bascule en arrière en prenant appui avec ses jambes.



**Ne jamais laisser l'enfant seul sur sa chaise haute.**

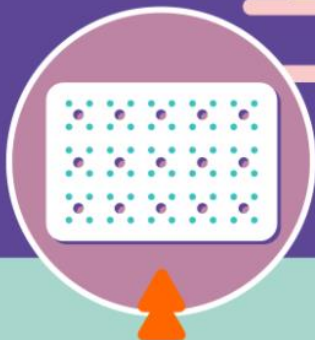


**Apprendre à l'enfant que la chaise haute est réservée aux repas** en l'installant uniquement au moment de manger et en l'empêchant de se tenir debout ou de grimper sur l'assise.



## DANS LA SALLE DE BAINS

Le carrelage équipe la grande majorité des salles de bain. Or, une fois mouillé, ce revêtement peut devenir très glissant.



**Poser un revêtement antidérapant** au fond de la baignoire ou de la douche.



**Mettre un tapis antidérapant** à la sortie de la baignoire ou de la douche.





## La table à langer

Dès les 3 mois du bébé, la chute de la table à langer est un accident domestique fréquent, souvent lié à une brève absence de surveillance.



**Ne jamais laisser son enfant seul et sans surveillance sur la table à langer.**



**Mettre tout le matériel nécessaire à portée de main (couches, vêtements...).**



**Installer le bébé face à soi et toujours garder une main sur lui.**



## DANS LE JARDIN

Les portiques, balançoires, toboggans **doivent être correctement installés et régulièrement entretenus.**

**Sensibiliser les enfants sur les règles de prudence :** ne pas tous monter en même temps sur le toboggan ou la balançoire, ne pas courir autour sans regarder...





Privilégier les équipements conformes aux **normes de sécurité**.



**Fixer solidement au sol** les portiques et autres jeux de jardin.



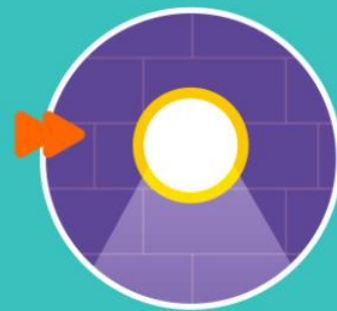
Vérifier régulièrement **leur bon état** (traces de rouille...)



Vérifier que les équipements sont **adaptés à l'âge des enfants**.



**Ranger avec soin ses outils** de jardinage après usage (tuyau d'arrosage, râteau, pelle,...)



Prévoir **un éclairage suffisant à l'extérieur**.